



***Représentation permanente de la Belgique auprès des Nations Unies et
auprès des institutions spécialisées à Genève***

**Conférence du désarmement
Intervention de Philippe Goffin, Ministre des Affaires étrangères et
Ministre de la Défense**

24 février 2020

Monsieur le Président,

Bien que la Conférence du désarmement soit dotée d'un mandat unique, elle ne peut assumer pleinement sa fonction d'organe moteur dans le désarmement que si elle parvient à surmonter l'impasse dans laquelle elle se trouve depuis trop longtemps.

Il n'y a pas d'excuse à l'inaction, même dans un contexte sécuritaire difficile. La situation actuelle nous impose - à tous - l'urgence et l'impératif de faire preuve d'une volonté politique renouvelée.

Les doutes concernant la continuité du principal accord encadrant les armes stratégiques au-delà de 2021 et la méfiance croissante entre grandes puissances ne nous autorisent pas à prolonger la paralysie de la Conférence du désarmement. Le dialogue doit reprendre ses droits et des actes concrets dans la bonne direction doivent être posés.

A cet égard, le Belgique tient particulièrement à saluer la détermination et l'engagement du P6 cette année, qui à travers des initiatives innovantes comme la soumission d'une proposition de programme de travail commun, tente d'insuffler à la Conférence un vent de renouveau. Nous soutenons pleinement cette approche du P6 et sommes honorés d'être associés, en tant que Présidence entrante en 2021 et en qualité d'observateur, aux réunions du P6 cette année.

Il est fondamental que la Conférence redouble d'efforts pour parvenir à l'adoption d'un programme de travail cette année. La Belgique appelle à cet égard tous les partenaires à se joindre sans tarder à un consensus sur la proposition du P6.

Monsieur le Président,

Mon pays reste fermement attaché à l'objectif d'un monde sans armes nucléaires, et soutient en cela diverses initiatives indispensables qui nous rapprochent d'un monde où nous ne vivrons plus collectivement sous le risque d'attaque nucléaire.

En cette année de Conférence d'examen, mon pays réitère son attachement au Traité de non-prolifération des armes nucléaires. Le TNP constitue la pierre angulaire de notre politique en matière d'armes nucléaires et représente un rempart irremplaçable face au risque de prolifération nucléaire. A l'occasion de la conférence d'examen, il faut célébrer les succès que le TNP a apportés ces 50 dernières années et s'accorder sur les mesures en vue d'améliorer sa mise en œuvre. Le Traité de non-prolifération est une œuvre collective. Si chacun d'entre nous tire des bénéfices de l'appartenance à ce traité, nous partageons aussi la responsabilité de faire en sorte qu'il fonctionne et que l'objectif de l'article VI, en particulier, soit atteint. A cet égard, il est fondamental que tous renouvèlent cette année leur engagement politique envers les objectifs du Traité.

Monsieur le Président,

Nous appelons au lancement, sans délai, de négociations pour l'adoption d'un Traité interdisant la production de matières fissiles pour des armes nucléaires ou d'autres dispositifs explosifs nucléaires au sein de la Conférence du désarmement. Le travail accompli par les experts ces dernières années a permis de préparer le terrain et de définir les différentes dispositions potentielles d'un futur traité. Ces délibérations ont démontré que tous les points de substance, y inclus la question des stocks existants, ne sauront être résolus que dans le cadre des négociations de ce traité. Il convient dès lors de ne plus lier le début des négociations à des conditions préalables.

Les incertitudes qui continuent à planer sur l'évolution du dossier nucléaire nord-coréen nous rappellent la nécessité de redoubler nos efforts pour mettre en place une interdiction globale et vérifiée des tests nucléaires. Nous déplorons dès lors le report de l'entrée en vigueur du

traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE), traité qui fut négocié au sein de cette Conférence il y a plus de 20 ans déjà. Il n'y a qu'un seul instrument qui puisse garantir une interdiction complète des essais nucléaires et qui puisse détecter des essais cachés. Il n'y a donc pas d'alternative au TICE et pas de raccourci vers un monde sans armes nucléaires. Cet objectif ne sera atteint que par l'entrée en vigueur préalable du TICE.

Monsieur le Président,

La Belgique attache une importance particulière à un ordre international basé sur la règle de droit. Le Traité sur les forces nucléaires à portée intermédiaire (FNI) représentait un instrument légal, transparent et vérifiable, incontournable pour la sécurité euro-atlantique ces 30 dernières années. Nous regrettons que ce Traité n'ait pu être préservé suite à l'introduction d'un nouveau système de missile russe. Nous sommes préoccupés par l'impact négatif causé par la disparition de ce traité sur notre sécurité collective et sur la croyance collective selon laquelle les règles de droit représentent le fondement de l'ordre international.

Il n'est néanmoins jamais trop tard pour avancer dans la bonne direction. A cet égard, nous appelons la Fédération de Russie et les Etats-Unis à s'accorder sur la reconduction du Traité de réduction des armes stratégiques nucléaires déployées (New Start) en 2021. Il importe également que ce traité soit suivi par d'autres initiatives visant à la réduction de l'arsenal nucléaire aussi bien stratégique que non-stratégique, déployé ou non-déployé. Les éléments incontournables afin de réaliser ces objectifs constituent le renforcement du dialogue stratégique et le rétablissement d'une mesure de confiance à travers des actions concrètes qui augmentent la transparence et qui permettent la vérification des engagements pris.

Au-delà de la responsabilité particulière qui incombe aux deux détenteurs de 90% de l'arsenal nucléaire mondial, les autres Etats dotés de l'arme nucléaire ont également leur part de responsabilité à prendre.

Dans un passé relativement récent, le Royaume-Uni et la France ont mené des actions encourageantes de réduction des stocks et de diminution des vecteurs. Nous apprécions également la transparence dont fait preuve la France dans son opération de démantèlement de ses capacités de production de matériel fissile, notamment au travers d'une visite de terrain organisée cette année.

Il importe également que la Chine assume sa part de responsabilité en tant que puissance nucléaire, en particulier eu égard au rôle accru qu'elle joue sur la scène mondiale et à l'expansion de son arsenal nucléaire. La Chine a le devoir d'assurer la transparence sur son programme nucléaire et sur les mesures qu'elle prend pour réduire le nombre et le rôle des armes nucléaires dans sa doctrine militaire. Un moratoire formel concernant la production de matière fissile constituerait également un pas positif.

Mon pays salue l'attention accordée à la question de la vérification du désarmement nucléaire au sein des Nations Unies ainsi que dans le cadre de plusieurs initiatives volontaires, comme le Partenariat international, dont la Belgique fait partie. Dans ce contexte, la Belgique a organisé en septembre dernier un exercice, dont l'objectif était de tester une méthode de mesure nucléaire qui fait la distinction entre le plutonium destiné aux armes nucléaires et le plutonium destiné à des fins civiles.

Monsieur le Président,

Les violations de la norme interdisant les armes chimiques ces dernières années, aussi bien au niveau étatique que non-étatique, ont contribué à une dangereuse érosion de cette norme. La force morale exemplaire de la Convention sur l'interdiction des armes chimiques ne saurait être pleinement restaurée qu'à travers une réponse unifiée et ferme de tous les Etats qui adhèrent pleinement à la Convention. En plus de condamner les violations de cette norme, les Etats soucieux de maintenir un monde sans armes chimiques doivent apporter leur plein soutien à la mise-en-œuvre des mesures prises pour redresser la situation, notamment à l'Equipe d'Investigation et d'Identification de l'OIAC. Mon pays réaffirme son attachement au rôle irremplaçable joué par l'OIAC dans la lutte contre le fléau des armes chimiques. Afin de renforcer ce rôle, notamment au niveau de la capacité d'analyse, la Belgique a octroyé un don de 2 millions EUR à la construction d'un nouveau laboratoire aux Pays-Bas. Nous espérons qu'un maximum d'Etats démontreront la même conviction par une contribution, fut-ce modeste.

Monsieur le Président,

Mon pays réaffirme son plein soutien au Plan d'action global commun (Joint Comprehensive Plan of Action), seul instrument crédible sur la table afin de garantir le caractère pacifique du programme nucléaire iranien. Ce plan apporte des résultats concrets et il importe de continuer à œuvrer à sa mise en œuvre pleine et entière. Mon pays regrette le retrait des Etats-

Unis de l'accord. La Belgique appelle également l'Iran à revenir sur les mesures contrevenant au plan d'action et à retrouver la voie de la pleine conformité. Nous encourageons en ce sens les parties prenantes à mener un dialogue constructif dans le cadre de Mécanisme de règlement des différends du Plan d'action.

Monsieur le Président,

La Belgique s'est portée candidate pour présider le Groupe des Fournisseurs Nucléaires pour la période 2020-2021. Cette présidence commencera par l'organisation d'une séance plénière à Bruxelles fin juin 2020. L'organisation de cette plénière démontre une fois de plus notre attachement au cadre international de la non-prolifération à travers un engagement politique et une disponibilité à contribuer au partage des responsabilités.

Monsieur le Président,

Je l'ai mentionné au début de mon intervention, la Belgique aura l'honneur de présider les travaux de cette auguste Conférence en janvier 2021. Nous débuterons la préparation de cette présidence à la fin de cette année, en collaboration avec le prochain P6, avec lequel nous nous réjouissons de travailler.

Finalement, il est important pour mon pays que les travaux de la Conférence soient inclusifs et transparents, et qu'ils puissent être suivis par des Etats non encore parties à la CD, en qualité d'observateurs. En ce sens, nous regrettons le blocage, cette année, du statut d'observateur de Chypre par la Turquie. Nous exhortons la Turquie à reconsidérer sa décision.

Je vous remercie Monsieur le Président.